

## Règlement de l'EI et grille d'évaluation à destination des membres du jury

L'équipe éducative a validé ce document et dès le début de la formation, les enseignants de chaque UE (unité d'enseignement anciennement appelés unité de formation) annoncent aux étudiants des AA (acquis d'apprentissage anciennement appelés les capacités terminales) de chaque UE, afin qu'ils puissent se préparer à réaliser l'Epreuve Intégrée (EI). L(es) enseignant(s) chargé(s) de l'encadrement de l'EI informe(nt) les étudiants dès le début de la formation pour qu'ils puissent se référer aux enseignements des professeurs de la section et se préparer en détenant toutes les informations. Ce document est nécessaire à l'assiduité des séances préparatoires, à la construction et à la présentation de l'épreuve intégrée.

### INFORMATIONS

---

#### Table des matières

1. En quoi consiste l'épreuve intégrée ? .....	2
2. Que contient le programme ? .....	2
3. Quelles capacités terminales sont évaluées?.....	3
4. Les conditions générales pour présenter l'épreuve intégrée ?.....	3
5. L'encadrement de « l'épreuve intégrée » ?.....	4
6. La composition du jury :.....	4
7. Le déroulement de l'EI: .....	4
8. Les différents acteurs : .....	5
9. La grille d'évaluation .....	7
10. Fiche de cotation globale de l'Epreuve Intégrée .....	12

## 1. En quoi consiste l'épreuve intégrée ?

L'épreuve intégrée est une production écrite et orale, personnelle et originale par laquelle l'étudiant :

face à une ou plusieurs situations de travail en institutions de soins, fait la preuve de l'intégration des savoirs, savoir-faire et savoir comportementaux spécifiques à la profession d'aide-soignant.

L'épreuve intégrée représente, pour l'étudiant, l'entrée dans la vie professionnelle, un réel travail d'autonomie, l'occasion d'utiliser, de mettre en œuvre les capacités terminales (AA acquis d'apprentissage) de la formation tant théorique que pratique et d'en faire une synthèse.

L'EI doit non seulement être personnelle, mais elle doit fournir la preuve de la maîtrise des capacités acquises durant la formation. C'est bien d'une épreuve intégrée qu'il s'agit. Par capacités, il faut entendre non seulement la connaissance des cours théoriques et pratiques mais encore la capacité de réflexion, de questionnement, de clarté et de synthèse. Il s'agit de donner du sens à son travail et sa position d'AS !

## 2. Que contient le programme ?

*A partir de situations professionnelles concrètes,*

L'étudiant sera capable de réaliser un travail relatif à une problématique ou à une thématique particulière relevant du travail de l'aide -soignant en institutions de soins. Le travail devra comporter :

- ◆ un questionnement de départ en lien avec sa pratique d'aide-soignant,
- ◆ l'approche méthodologique et théorique de la (des) question(s),
- ◆ l'analyse de pratiques développées en rapport avec la (les) question(s) posée(s),
- ◆ des pistes d'intervention relatives à la (aux) question(s) de départ.

### 3. Quelles capacités terminales sont évaluées?

Le dossier pédagogique relève six capacités terminales et sept degrés de maîtrise devant être évalués à l'écrit et à l'oral.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : au travers d'un travail écrit et oral  
En respectant les usages de la langue française portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle

en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes

1. de situer, avec précision, son action dans le contexte d'une institution de soins et dans le cadre de son organisation;
2. de situer, avec justesse, les fondements de son action dans le champ des activités infirmières déléguées et en référence aux principes réglementaires ;
3. de (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide-soignant ;
4. d'explicitier ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions ;
5. d'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ;
6. de proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes dans le cadre de la réalisation d'un plan de soins.

Degré de maîtrise

1. la rigueur des observations et le degré de pertinence des analyses,
2. la richesse et la pertinence des ressources utilisées,
3. la qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques,
4. la capacité à élargir le débat,
5. la capacité à argumenter et à nuancer ses propos,
6. la qualité rédactionnelle du travail écrit,
7. la clarté de la présentation orale.

### 4. Les conditions générales pour présenter l'épreuve intégrée ?

- ◆ être inscrit à l'épreuve intégrée
- ◆ être admis à l'épreuve
- ◆ obtenir au moins 50% des points aux unités d'enseignement constituant le cursus.  
En effet, pour obtenir le diplôme, l'étudiant doit :
  - réussir chaque UF (1 à 10) à concurrence d'au moins 50 %,
  - réussir l'épreuve intégrée à concurrence d'au moins 50 %,
  - réussir globalement à concurrence d'au moins 50 % réparti comme suit :
    - 1/3 pour l'épreuve intégrée,
    - 2/3 pour les unités déterminantes (4, 6, 8, 9 et 10).

L'Epreuve Intégrée est donc un élément essentiel à la réussite de l'étudiant!

- ◆ L'étudiant qui estime répondre aux capacités terminales décrites dans le dossier pédagogique décrites au point 3 de ce document, peut prétendre à déposer le travail

écrit et à accéder à la présentation orale

- ◆ La validité d'une attestation de réussite est fixée à 5 ans. Dès lors, la date de délibération portée sur l'attestation de réussite de l'UF 1 conditionne la limite de présentation de l'épreuve intégrée.

## 5. L'encadrement de « l'épreuve intégrée » ?

L'enseignant chargé de l'encadrement a pour fonction,

- ◆ de définir la forme, le contenu et les critères d'évaluation du travail demandé ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des projets de travail ;
- ◆ d'assurer un suivi collectif et/ou individuel des étudiants inscrits et de les aider à réaliser leur travail.
- ◆ Cet encadrement ne doit en aucune mesure retirer le caractère autonome de ce travail

En fonction des recommandations du chargé de l'encadrement de l'EI, l'étudiant veille à s'entourer de la (ou des) personne(s) capable(s) de l'encadrer par rapport aux caractéristiques du travail et aux besoins spécifiques identifiés. Ces experts sont les promoteurs extérieurs à l'Institut, ils sont choisis en accord avec le chargé de cours et en-dehors de tout lien de parenté ou d'intérêt avec le candidat

## 6. La composition du jury :

Le règlement des Etudes prévoit une répartition deux tiers/un tiers entre le milieu pédagogique et le milieu professionnel. Idéalement un(e) représentant(e) du monde professionnel, AS ou dirigeant des équipes d'AS, un(e) Professeur à orientation « soignante » et un(e) autre à orientation « sociale » voir « psychosociale ».

## 7. Le déroulement de l'EI:

Les séances Epreuve Intégrée sont ouvertes au public, les étudiants de la section sont encouragés à y participer et ont sur ce point, un intérêt pédagogique. Le déroulement de ses séances est « protocolisé » et répété lors de chaque présentation de l'EI.

Après la partie dite « présentation », réalisée par l'étudiant, vient le temps des questions et du débat. Dans la prise de parole, la préséance revient au lecteur externe. Il est un invité, qui investit de son temps dans la lecture et dans sa participation à l'épreuve orale. Ensuite le garant c'est-à-dire le Professeur qui a accompagné le candidat, puis le lecteur interne et enfin un autre Professeur de la section termine le débat par un dernier questionnement. Il est toujours possible de concevoir des interactions dans la dynamique d'un débat, dont l'étudiant doit rester l'épicentre.

**Les questions peuvent concerner les acquis d'apprentissages suivants :**

- la collecte
- l'exécution de la technique
- la relation de communication
- l'identité professionnelle
- l'intégration dans une équipe

Rappelons également qu'éthiquement, il est préférable que le lecteur interne n'ait pas directement participé à l'élaboration de l'EI concernée. C'est lui qui recrute le lecteur externe, organise les séances et assure le « secrétariat » de cette présentation de l'EI. Il devra récolter les questions des membres du jury pour les adjoindre au PV de délibération.

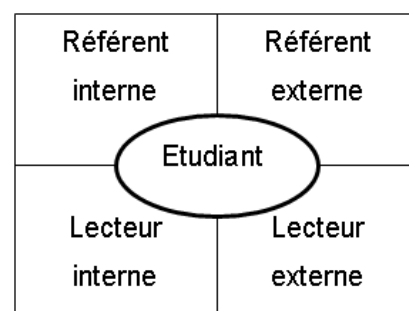
Le lecteur externe, représente le milieu professionnel et ne doit présenter d'acointance, qu'elle soit positive ou négative dans ses effets présumés, avec l'étudiant. Une réserve de recrutement de lecteurs externes est établie par toute l'équipe éducative de cette section.

L'étudiant se retire. Alors, chaque membre du jury note individuellement la partie orale. Le jury externe collecte les notes en les annonçant. Une moyenne arithmétique est calculée et sert alors de base à une éventuelle délibération.

En fin de séance, l'ensemble des notes est revu dans un souci de cohérence. Les étudiants ajournés sont rappelés individuellement, afin de recevoir du Jury quelques considérations motivant la décision et sur les améliorations à apporter pour représenter en deuxième session l'EI.

8. Les différents acteurs :

Ils sont au nombre de cinq, répartis en deux groupes autour de l'étudiant. Cette configuration est celle qui concourt à l'élaboration mais surtout à l'évaluation<sup>1</sup> de l'EI. Le premier groupe compte les référents et le second, les lecteurs. A l'intérieur des deux groupes, la distinction s'opère : interne, l'école – externe, le milieu professionnel.



- 1°- Au centre, l'étudiant puisqu'il s'agit de SON travail, de votre réflexion, de son sujet. Cet ensemble porte la marque de votre initiative et de vos choix dans la perspective de la fonction « aide-soignant ».

L'EI doit non seulement être personnelle, mais elle doit fournir la preuve des capacités acquises durant la formation. C'est bien d'une épreuve intégrée qu'il s'agit. Par capacités, il faut entendre non seulement la connaissance des cours théoriques

<sup>1</sup> Cf. point 5.

et pratiques mais encore la capacité de réflexion, de questionnement, de clarté et de synthèse. Il s'agit de donner du sens à votre travail et votre position d'AS !

2°- Le référent interne : cet accompagnant est un professeur de la section. Un référent ne peut assurer sa mission de conseil que si, et seulement si, il est sollicité régulièrement et qu'un dialogue s'est instauré entre lui et l'étudiant. Les outils de l'annexe IV sont à votre disposition. Les utiliser, avec ou sans votre référent, relève de votre initiative.

Cet accompagnement ne doit en aucune mesure retirer le caractère autonome de ce travail aux multiples facettes. L'étudiant ne peut se dissimuler derrière l'un ou l'autre de ces référents. Il s'agit bien de ressources qui vous sont accessibles.

3°- Le référent externe<sup>2</sup> est considéré comme personne ressource ou expert par l'étudiant et choisi en ce sens. L'étudiant a la liberté de s'adjoindre les conseils de personnes allant le soutenir, l'accompagner et l'assister sur l'un ou l'autre des aspects de son EI. Vous pouvez en solliciter autant que nécessaire. Il n'y a aucune obligation à s'adjoindre les services d'une personne. D'ailleurs, cette personne n'a pas de cote délibérative dans le cadre de l'évaluation de l'EI. Sa présence et son intervention sont donc facultatives.

4°- Le lecteur interne est un professeur de l'école, intervenant dans la section. Il n'est pas et n'a pas été le référent de l'étudiant. Il n'a donc pas accompagné l'étudiant dans l'élaboration de son EI.

5°- Le lecteur externe choisi par le corps professoral pour son expertise en lien avec le sujet. Il est issu du milieu professionnel des soins et offre son regard singulier.

---

<sup>2</sup> Anciennement appelé « promoteur » !

## 9. La grille d'évaluation

\*\*Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels.

\*\*Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les acquis d'apprentissage visés.

\*\*Quand un acquis d'apprentissage est atteint, le pourcentage attribué à cet acquis d'apprentissage est égal à 50%.

\*\*Pour atteindre le seuil de réussite, tous les acquis d'apprentissage doivent être atteints et le pourcentage total est nécessairement de 50%.

\*\*Quand un acquis d'apprentissage n'est pas atteint, si un pourcentage est attribué, il sera inférieur à 50%. Dès lors, le seuil de réussite de l'unité de formation n'est pas atteint.

\*\*Le degré de maîtrise ne sera pris en considération que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite.

\*\*Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 51 et 100.

Nom et prénom du (des) chargé(s) de cours :		Date de l'EI	
Nom et prénom du(des) membre(s) du jury :	Signature		
Unité d'enseignement : EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : « AIDE-SOIGNANT »		Code : 82 10 00 U 22 D1	
Nom et prénom de l'étudiant :			
.....			
<b>Capacités terminales (acquis d'apprentissage) de l'UE Epreuve Intégrée et critères de réussite</b>	<b>ECRIT</b>	<b>ORAL</b>	<b>DECISION</b>
<b>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : au travers d'un travail écrit et oral</b>	<b>NA/A</b>	<b>NA/A</b>	Si A= 50% NA< 50%
<i>En respectant les usages de la langue française</i>			
<i>portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle</i>			
<i>en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes</i>			
<b><u>1<sup>ère</sup> capacité terminale (AA)</u></b> <b>De situer, avec précision, son action dans le contexte d'une institution de soins et dans le cadre de son organisation;</b>	<b>NA/A</b>	<b>NA/A</b>	Si A= 50% NA< 50%
<b><u>critères de réussite</u></b>			
1.1. Identifier, présenter et décrire l'Institution			
1.2. Décrire la composition et le rôle des membres des équipes dans les limites du champ d'exercice de chacun 1.2.1 Développer le travail de l'aide-soignant			
1.3. Décrire les patients/résidents			



	ECRIT	ORAL		DECISION
<b>2<sup>ème</sup> capacité terminale (AA)</b> <b>De situer, avec justesse, les fondements de son action dans le champ des activités infirmières déléguées et en référence aux principes réglementaires ;</b>	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<b><u>critères de réussite</u></b> 2.1. Les pistes d'actes délégués envisagées ou mises œuvre sont en rapport à la ou au problématiques du patient/résident				
2.2. Collecter et sélectionner les informations utiles				
2.3. Etablir des liens entre les données collectées et l'état de santé du patient, sa situation familiale et ses conditions de vie.				
2.4. Déterminer les outils à utiliser en rapport à la situation de soins				
<b>3<sup>ème</sup> capacité terminale (AA)</b> <b>De (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide-soignant ;</b>	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<b><u>critères de réussite</u></b> 3.1. Formuler précisément et concrètement un questionnement sur les limites du travail de l'aide-soignant(e)				
3.2. Les justifications décrites sont correctes, bien maîtrisées, clairement expliquées				
<b>4<sup>ème</sup> capacité terminale (AA)</b> <b>D'expliciter ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions ;</b>	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<b><u>critères de réussite</u></b> 4.1. Analyser et expliquer ses activités dans un travail d'équipe ;				
4.2. Situer sa place et repérer les enjeux de sa fonction				
4.3. Décrire une ou des interventions de la relation interpersonnelle avec le patient/résident, son entourage, l'équipe interdisciplinaire, la hiérarchie				
4.4. Faire la preuve de sa capacité à informer succinctement et objectivement, par écrit ou oralement, en utilisant le vocabulaire adapté, l'équipe de travail				

<b>5<sup>ème</sup> capacité terminale (AA)</b> <b>D'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ;</b>	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<b><u>critères de réussite</u></b> 5.1. A partir d'une observation, décrire comment vous améliorez ou pouvez améliorer la qualité de vie du patient/résident				
5.2. Décrire et analyser son travail d'éducation à la santé				
5.3. Formuler le plan de soins que vous avez mis en œuvre avec la participation du patient/résident				
<b>6<sup>ème</sup> capacité terminale (AA)</b> <b>De proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes dans le cadre de la réalisation d'un plan de soins.</b>	NA/A	NA/A	Si A= 50% NA< 50%	
<b><u>critères de réussite</u></b> 6.1. Analyser la pertinence du plan de soins mis en œuvre au bénéfice du patient/résident selon les objectifs fixés et la qualité des prestations				
6.2. Etablir le bilan d'autonomie de la personne				
6.3. Expliquer et détailler un plan d'action d'hygiène et de sécurité du patient/résident				
6.4. Proposer des pistes d'aide à la restauration ou au maintien de l'autonomie du patient/résident				
Seuil de réussite de l'unité d'enseignement			Total divisé par nombre de capacités terminales	
				si = 50%
				↓ REUSSITE ↓

Degré de maîtrise (de 50% à 100%)	ECRIT					ORAL					%
	De 50/60	De 60/70	De 70/80	De 80/90	De 90/100	De 50/60	De 60/70	De 70/80	De 80/90	De 90/100	
% accordé à chaque critère											
la rigueur des observations et le degré de pertinence des analyses,											
La richesse et la pertinence des ressources utilisées,											
La qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques,											
La capacité à élargir le débat,											
La capacité à argumenter et à nuancer ses propos,											
La qualité rédactionnelle du travail écrit,						—————					
La clarté de la présentation orale.	—————										
<b>TOTAL GENERAL</b>											<b>%</b>

## 10. Fiche de cotation globale de l'Epreuve Intégrée

Travail présenté par : .....

Titre de l'EI : .....

.....

Session de présentation :  AVRIL  JUIN Année scolaire 20 / 20

Membres du Jury (Nom & prénom) :

- Lecteur professionnel : ..... \* *voix délibérative*
- Lecteur institutionnel : ..... \* *voix délibérative*
- Référent institutionnel : ..... \* *voix délibérative*
  
- Référent professionnel : ..... \* *voix consultative*

COTATION DES LECTEURS		
Jury 1	Jury 2	Jury 3
/ 100	/ 100	/ 100
Total : (à diviser par le nombre de voix délibératives)		
Cote globale : / 100		
Degré de maîtrise :		

Commentaires du Jury : .....

<p>REFERENCE AUX CAPACITES TERMINALES (AA) NON ACQUISES</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--

Commentaires du référent professionnel :

.....

.....

Le ..... (date) et signature des membres du Jury :